

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIEY - 5401 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/06/2026 - B2026/000673 - 2014 B 00058 - 801 055 534 - G.A.F.

CPA

**EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
FISCALITE • SOCIAL • CONSEIL**

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SASU G.A.F.
24 rue de la Faïencerie

54400 LONGWY

**CERTIFIE CONFORME
À L'ORIGINAL**


FG

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

[illegible]

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Fr

926 539

760 554

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 201 500)		201 500	201 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		20 150	20 150
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		917 607	717 125
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		204 710	200 481
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		1 343 967	1 139 257
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			62 933
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 649	7 991
	Dettes fiscales et sociales		18 010	7 949
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		19 162	16 522
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes (1)		44 820	95 395
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		1 388 787	1 234 652
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			204 710,12	200 481,41
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			44 820	95 395
(2) Dont emprunts participatifs				

FG

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	43 884		43 884	25 978
	Montant net du chiffre d'affaires	43 884		43 884	25 978
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			4	25
Total des produits d'exploitation				43 887	26 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			9 661	8 294
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 944	3 288
	Salaires			39 845	15 450
	Cotisations sociales			17 756	6 213
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4	6
Total des charges d'exploitation				71 212	33 251
RESULTAT D'EXPLOITATION				(27 324)	(7 249)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

FG

Compte de Résultat 2/2			Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				(27 324)	(7 249)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		25 204		17 007
	Perte supportée ou bénéfice transféré		860		1 284
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		190 000		180 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		1 636		1 594
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		21 232		24 489
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers		212 868		206 083
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)		375		7 040
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières		375		7 040
RESULTAT FINANCIER				212 493	199 043
RESULTAT COURANT avant impôts				209 513	207 516
	Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices			4 803		7 035
Total des produits			281 960		249 092
Total des charges			77 249		48 610
RESULTAT DE L'EXERCICE				204 710	200 481
(2) dont produits concernant les entités liées					
(3) dont intérêts concernant les entités liées					

6

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 388 787** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **281 960** euros et un total **charges** de **77 249** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **204 710** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

fe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 a modifié le règlement ANC n°2014-03 (PCG), et a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023 (JO 30/12/2023). L'application de ce règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 au 1^{er} janvier 2025 a impliqué une modification du format de présentation des états financiers en particulier pour les postes suivants :

Bilan - Actif

A priori Aucune

Bilan - Passif

A priori Aucune

Compte de résultat

A priori Aucune

62

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		18 813
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS FACTS NON PARVENUES</i>	<i>7 176</i>	7 176
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES</i> <i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i> <i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i> <i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	<i>6 246</i> <i>2 350</i> <i>370</i> <i>30</i>	8 997
Autres dettes <i>AVOIRS NON PARVENUS</i>	<i>2 640</i>	2 640

R

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL TEKNIK CONTROLE

496 721

100,00

194 973

SCI G.A

18 059

99,00

17 059

SCI F.G

3 489

99,00

2 489

SCI A.F

9 081

99,00

8 081

SCI BF

(252 995)

99,50

11 577

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

FL

G.A.F.
Société par actions simplifiée
au capital de 201 500 euros
Siège social : 24 Rue de la Faïencerie
54400 LONGWY

801 055 534 RCS VAL DE BRIEY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 204 710,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	204 710,12 euros
Affecté en totalité au compte « Autres réserves »	+ 204 710,12 euros
Qui s'élève désormais à 1 122 316,77 euros.	

Certifié conforme
Le Président

